

Le 26 octobre 2023

À tous les parents d'élèves du Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands

À tous les élèves fréquentant les centres de formation professionnelle et centres de formation générale des adultes

Objet : Grève des membres du personnel – Le lundi 6 novembre 2023

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des négociations collectives en cours, les représentants du personnel enseignant, professionnel et de soutien ont signifié leur intention de faire la grève le matin du lundi 6 novembre 2023, et ce, **de 00 h 01 à 10 h 30.**

PRÉSCOLAIRE, PRIMAIRE ET SECONDAIRE - JOUR DE CLASSE

- En raison de cette grève, il n'y aura pas de cours le matin dans les établissements de niveau préscolaire, primaire et secondaire.
- Les cours reprendront seulement en après-midi. Les écoles ouvriront leurs portes sur leur heure de dîner respective.

TRANSPORT

Les parents seront responsables du transport de l'élève pour l'arrivée à l'école sur l'heure du dîner. Le transport se fera normalement en fin de journée.

SERVICES DE GARDE

Les services de garde ne seront pas disponibles le matin du 6 novembre. Les élèves auront uniquement accès aux services à compter de l'heure du dîner régulière de leur établissement. Ils pourront apporter leur lunch. Les services de garde à la fin des classes seront maintenus.

Élèves inscrits au service de surveillance des dîners

- Préscolaire et primaire : Les services de surveillance du dîner seront disponibles pour l'heure du dîner, selon l'horaire habituel, pour les élèves inscrits. Ceux-ci pourront apporter leur lunch. Les élèves non-inscrits à ce service devront se présenter à l'école pour le début des cours seulement.
- Secondaire : L'école avisera votre enfant si le service de cafétéria est offert.

FORMATION PROFESSIONNELLE ET FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

Toujours en raison de cette grève, les élèves de la formation professionnelle et de la formation générales des adultes qui ont normalement des cours le 6 novembre ne seront attendus qu'à compter de 10 h 45 dans leurs établissements respectifs.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Pour toutes informations supplémentaires, nous vous invitons à communiquer avec la direction de votre établissement.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur des Services du secrétariat général
et des communications,



Luc Langevin, avocat